

RENOUVELLEMENT DES AUTORISATIONS DE TRANSPORTS ET DE DETENTION



Juin 2017

 **HEGALALDIA**
ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE POUR LA SAUVEGARDE DE LA FAUNE SAUVAGE

Partie I : PRESENTATION GENERALE DE L'ASSOCIATION

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Hegalaldia est une association, loi 1901, de protection de la nature reconnue d'intérêt général. Elle gère le seul centre de sauvegarde de la faune sauvage du département des Pyrénées Atlantiques et accueille presque 2000 animaux sauvages en détresse par an.

Adresse : Association HEGALALDIA
Quartier Arrauntz
Chemin Bereterrenborda
64480 USTARITZ

Tél : 05.59.43.08.51 / **Port :** 06.76.83.13.31 / **Courriel :** association@hegalaldia.org

Site internet : www.hegalaldia.org **Numéro SIRET :** 442 731 048 00041

Autorisation d'ouverture actuelle : Arrêté préfectoral n°2012-052-0003 modifiant l'Arrêté n°2007/0443 du 14 août 2007 modifiant l'arrêté n°2005/ENV/02 du 19 mai 2005 portant sur l'ouverture d'un centre de soins à la faune sauvage sur le territoire de la commune d'Ustaritz.

EQUIPE PERMANENTE

Trois salariés en CDI à temps plein :

-**un titulaire du certificat de capacité** autorisant le soin et la détention d'espèces de la faune sauvage : Stéphane MAURY présent sur les autorisations actuelles.

-**une directrice** : Céline MAURY, en cours d'obtention du capacitaire, déjà présente sur les autorisations actuelles. **Commission de sites prévue avant la fin d'année 2017.** (liste des espèces demandées ci jointe)

-**un coordinateur technique** pour le pôle biodiversité-éducation à l'environnement

Trois salariés en Contrat aidé par l'état :

1 soigneuse animalière en cours d'obtention du capacitaire 35h/sem
commission prévue avant l'été 2017. (liste des espèces demandées ci jointe)

1 animateur nature 30h /sem

1 chargé de projet biodiversité 26h/sem

Partie II : LISTE DES ESPECES CONCERNEES

Il n'y a pas eu de changement concernant les espèces que nous avons le droit d'accueillir sur la structure (voir autorisation d'ouverture ci jointe), ni celles pour lesquelles nous demandons un **renouvellement des autorisations de transports et autorisation de détention**.

ESPECES DEJA CONCERNEES PAR LES PRECEDENTES AUTORISATIONS DE TRANSPORT

OISEAUX

Toutes les espèces de la faune Française et toutes les espèces migratrices, à savoir :

Anatidés (cygnes, oies, canards,...), Tetraonidae (tétrás, ...), Phasianidae (perdrix, cailles, faisans, ...), Gaviidés (plongeurs,...), Podicipédidés (grèbes,...), Procellariidae (fulmars, puffins, ...), Hydrobatidae (océanites, ...), Diomédeidés (Albatros), Sulidés (fous,...), Pélécanidés (pélicans), Phalacrocoracidés (cormorans), Ardéidés (hérons, aigrettes), Ciconiidés (cigognes), Treskiornithidés (ibis, spatules,...), Phoenicopteridés (flamants), Accipitridés (milans, vautours, busards,...), Pandionidés (balbuzard), Falconidés (faucons,...), Rallidés (râle, marouette, foulque,...), Gruidés (grue), Otididés (outarde), Haématopodidés (Huîtrier), Recurvirostridés (échasse, avocette), Burhinidés (oedicnème), Glaréolidés (glaréoles), Charadriidés (pluviers, vanneaux,...), Scolopacidés (bécassine, bécasse,...), Stercorariidés (labbes,...), Laridés (mouette, goéland,...), Sternidés (sternes, ...), Alcidés (guillemot, pingouin, macareux,...), Ptéroclidés (gargas), Columbidae (tourterelle, pigeon,...), Cuculidés (coucou), Tytonidés (chouette effraie), Strigidés (hibou, chouette), Caprimulgidés (engoulevent), Apodidés (martinet), Upupidés (huppe), Alcédinidés (martin pêcheur,...), Méropidés (guêpier), Coraciidés (rollier), Pucidés (pic, torcol), Alaudidés (alouette, cochevis,...), Hirundinidés (hirondelle), Motacillidés (pipit, bergeronnette,...), Cinclidés (cinclé), Bombicillidés (jaseur), Prunellidés (accenteur), Turdidés (merle, grive,...), Sylviidés (fauvette,...), Troglodytidés (troglodyte), Muscicapidés (gobemouches), Paridés (mésange), Aegithalidés (mésange à longue queue), Timaliidés (panure à moustache), Sittidés (sitelle), Tichodromadidés (tichodrome), Certhiidés (grimpereau), Rémidés (rémiz), Laniidés (pie-grièche), Corvidés (corbeau, geai,...), Sturnidés (étourneau), Oriolidés (loriot), Passéridés (moineau,...), Fringillidés (pinson, chardonneret,...), Embérezidés (bruants,...), dont les espèces soumises à l'arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste d'espèces de vertébrés protégés menacés d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.

MAMMIFERES

Talpidae (Desman, etc) ; **Soricidae** (musaraigne...) **Erinacéidés** (héroissons, ...), **Rhinolophidés** (rhinolophes,...), **Vespertilionidés** (sérotones, vespertillons, pipistrelles,...), **Molossidés** (molosses,...), **Canidés** (renard), **Mustelidés** (martre, vison, loutre,...), **Muscardinidés** (Loir, etc), **Muridés** (campagnol amphibie, etc) ; **Viverridés** (genette), **Felidés** (chat sauvage,...), **Laporidés** (lièvres, lapins,...), **Sciuridés** (écureuils, ...), dont les espèces soumises à l'arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste d'espèces de vertébrés protégés menacés d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.

REPTILES ET AMPHIBIENS

Elles se limitent aux espèces présentes en Aquitaine, excepté les serpents, soient :

-*amphibiens* :

salamandridés : triton palmé (*Lissotriton helveticus*), triton marbré (*Triturus marmoratus*), salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*), calotriton des Pyrénées (*calotriton asper*) ; **Discoglossidés** : alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*), sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*), **Pélobatidés** : pélobate cultripède (*Pelobates cultripedes*), **Pélodytidés** : pélodyte ponctué (*pelodytes punctuatus*), **Bufonidés** : crapaud commun (*Bufo bufo*), crapaud calamite (*Bufo calamita*), **Hylidés** : rainette verte (*Hyla arborea*), rainette méridionale (*Hyla meridionalis*), **Ranidés** : grenouille agile (*Rana dalmatina*), grenouille rousse (*Rana temporaria*), grenouille des Pyrénées (*Rana pyrenaica*) et les grenouilles vertes (*Pelophylax sp.*).

-reptiles :

Lacertidés : lézard des murailles (*Podarcis muralis*), lézard catalan (*Podarcis liolepis*), lézard vivipare (*Zootoca vivipara*), lézard de Bonnal (*Iberolacerta bonnali*), lézard vert (*Lacerta bilineata*), lézard ocellé (*Timon lepidus*), **Anguidés** : orvet fragile (*Anguis fragilis*), **Scincidés** : seps strié (*Chalcides striatus*), **Emydidae** : cistude d'Europe (*Emys orbicularis*), **Geoemydidae** : Emyde lépreuse (mauremys leprosa)

Partie III : SECTEUR D'INTERVENTION

Par sa situation géographique, ses installations et les compétences de son personnel, le Centre de Sauvegarde d'Hégaldia est spécialisé dans le soin aux oiseaux marins ainsi qu'aux grands rapaces (vautours fauves, gypaètes barbus,...).

En effet, il est le seul centre équipé pour la réhabilitation des grands rapaces pyrénéens sur toute la chaîne (plusieurs volières dont une de 50 m de long, idéale pour les grands voiliers). C'est à ce titre et au regard de nos 15 années d'expérience sur les grands rapaces (plus de 600 vautours fauves traités, 7 gypaètes barbus, 15 vautours percnoptères et 1 vautour moine) que nous sommes référent sur toute la chaîne pyrénéenne française pour le soin et la réhabilitation des grands rapaces et aussi pour les espèces soumise à PNA (Plan National d'Action).

De par nos techniques de soin, huile essentielles, produits naturel, ostéopathie,... peut rependu chez nos confrères, il arrive plusieurs fois par an que d'autres centre de soins nous transfère des animaux pour lesquels leur méthode n'aboutit pas au résultat attendu, la remis en liberté de l'animal.

Exemple :

*un balbuzard pêcheur nous a était confié par le centre du limousin en 2016.

* des martinets noirs nous ont été transféré car ils nécessité encore une bonne semaine de soins mais tous les individus de cette espèce étaient déjà parti en migration. Etant proche de la frontière espagnole, il était plus judicieux de les relâcher de chez nous leur facilitant ainsi un départ en migration optimal.

* un percnoptère d'Egypte soigné et relâcher en région paca nous a était confié après avoir été retrouvé en difficulté en Haute Garonne. Nous avons dû aller le chercher et le ramener en PACA pour le relâcher sur son site.

REGION NOUVELLE AQUITAINE

Huit centres de sauvegarde (CSFS) existent en Aquitaine Poitou-charentes:

- le **CSFS LPO** d'Audenges (33),
- le **CSFS Alca torda** à Pouydesseaux (40),
- le **CSFS** de Tonneins (47),

- le **CSFS Hegalaldia** à Ustaritz (64).
- le **CSFS** du limousin (87)
- le **CSFS** de « Charente nature » (16)
- le **CSFS** d'ECHIRE (79)
- le **CSFS** Poitevine (86)

Le but de ce maillage de centre est de rediriger les animaux sauvages en détresse vers le centre de sauvegarde le plus proche.

Sur la région, Hegalaldia couvre donc les Pyrénées-Atlantiques (grande majorité des effectifs) ; le Sud des Landes jusqu'à environ Messanges et Dax, les hautes Pyrénées et le Gers.

Quelques rares individus nous sont parfois amenés du Lot-et-Garonne et de la Dordogne mais aussi du limousin ou d'Audenge lorsqu'il s'agit de grand rapace ou lorsque les technique utilisés ne suffisent plus et que nous disposons de moyens innovent en terme de réhabilitation.

REGION OCCITANIE

Dans cette région, Hegalaldia recueille surtout des animaux en provenance des Hautes-Pyrénées.

Quelques individus du Gers sont occasionnellement recueillis, principalement ceux trouvés proches de la « frontière » Hautes-Pyrénées et Landes.

En ce qui concerne l'Ariège et la Haute-Garonne, ici aussi, quelques rares individus sont concernés, principalement les grands rapaces (vautour fauve, gypaète barbu,...).

Les recueils d'animaux en provenance des autres départements restent anecdotiques.

En ce qui concerne le relâcher des animaux trouvés sur ces secteurs, certains individus (vautours fauves principalement, ainsi que les espèces emblématiques type aigle royal, Gypaète Barbu...) sont ramenés par Hegalaldia sur le secteur de découverte pour le relâcher.

LE PARC NATIONAL DES PYRENEES (PNP)

Le PNP est situé « à cheval » sur les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées. C'est Hegalaldia qui recueille les animaux trouvés en détresse sur ce secteur. La plupart des animaux transitent par des cliniques vétérinaires avant transfert au Centre de Sauvegarde. Ces transferts sont effectués pour la plupart par des agents du PNP puis nos bénévoles rapatrieurs prennent le relais de la clinique jusqu'à nous. Parfois nous faisons le déplacement mais cela est assez rare car nous manquons de temps et de moyens. En ce qui concerne le relâcher des animaux trouvés sur ce secteur, certains individus (vautours fauves principalement, ainsi que les espèces emblématiques type aigle royal, Gypaète Barbu...) sont ramenés par Hegalaldia sur le secteur PNP pour le relâcher.

DIVERS

Du fait d'une de ses spécialités (le recueil des grands rapaces pyrénéens), et du référencement par le ministère, le centre de sauvegarde d'Hegalaldia peut être amené à recueillir des grands rapaces en provenance de toute la chaîne pyrénéenne. De ce fait, par anticipation, la demande d'autorisation de transport va se faire pour les 2 régions pyrénéennes : la nouvelle Aquitaine et la région Occitanie.

Partie IV : LE TRANSPORT

L'objectif d'un Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage est de soigner les animaux de la faune sauvage, dans le but de les réinsérer dans la nature. De ce fait, les transports peuvent se faire pour plusieurs raisons.

LES PERSONNES CONCERNEES PAR LE TRANSPORT

Hegalaldia emploie 7 salariés, dont un titulaire du certificat de capacité et deux en cours d'obtention. Les salariés effectuent la plupart des transports non inclus dans l'état de nécessité: amener un animal chez le vétérinaire (pour euthanasié, radio, séance d'ostéopathie, opérations...), relâcher d'animaux après validation du capacitaire du site de l'horaire de la météo....

Ces transports ne se font **jamais sans l'accord du responsable et sans consignes** de sa part.

Il serait donc indispensable, que les salariés (Céline MAURY, directrice en cours de capa et en CDI, Mikel ESCLAMADON en CDI ; méliSSa LEMONNIER soigneuse en cours de capa en CDD (CDI envisagé) ; Charlie HOLLOCOU CDD) puissent eux-aussi posséder des autorisations de transport à leur nom dans le cadre de leur emploi à Hegalaldia. Toutefois, même avec autorisations, ils n'effectueraient les transports qu'avec consignes du capacitaire.

Il arrive que par manque de temps ce soient des bénévoles, stagiaires, volontaires en service civique qui effectuent ces transports ; mais que pour des espèces non prioritaires. Comme pour les salariés, les consignes sont données par le capacitaire ; mais il est impossible de demander des autorisations de transports pour ce personnel aidant non salarié qui se renouvelle très régulièrement.

LES DIFFERENTS CAS DE TRANSPORT

DU SITE DE DECOUVERTE VERS LE CENTRE DE SAUVEGARDE DE LA FAUNE SAUVAGE

Ces trajets sont effectués soit par : les salariés du CSFS, les découvreurs, des bénévoles de l'association, les pompiers, les gendarmes, les douanes...soit par les salariés d'Hegalaldia eux-mêmes, ceci dépendant le plus souvent des disponibilités de chacun et de l'urgence pour l'animal.

Les transferts sont parfois effectués après transit dans une clinique vétérinaire, soit parce que l'animal nécessitait des soins avant transfert, soit parce que les découvreurs l'y ont déposé d'eux-mêmes. Nous couvrons un large territoire, de ce fait nous avons conclu des conventions de partenariat avec des cliniques vétérinaires pour servir de point de dépôt afin de centraliser les animaux trouvés en détresse lorsque ceux-ci sont trop éloigné du CSFS pour une intervention dans les 20 minutes.

Pour tout transfert effectué par des personnes autres que les titulaires de l'autorisation de transport, Hegalaldia « utilise » la tolérance qui permet aux particuliers non titulaires d'une autorisation de transport, de transporter l'animal en détresse vers le centre de sauvegarde (état de nécessité car animal en péril), à condition que ce transport s'effectue dans les meilleurs délais, par le chemin le plus direct, et que le centre de sauvegarde, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) ou la gendarmerie soient prévenus. Tous nos bénévoles sont inscrits sur une liste interne spéciale et suivent une demi-journée de formation pour avoir toutes les consignes de réglementation, de conditionnement des animaux, de manipulations si besoin...

ENTRE LE CENTRE D'HEGALALDIA ET UN CABINET VETERINAIRE

Pour soigner certaines pathologies et blessures, ou tout simplement pour effectuer radiographies et euthanasies voire une autopsie, l'intervention d'un vétérinaire est nécessaire.

Sauf cas exceptionnel, ce n'est pas le vétérinaire qui se déplace, mais nous qui amenons l'animal au cabinet du vétérinaire et qui le ramenons, mort ou vivant, sur le centre.

ENTRES CENTRE DE SAUVEGARDE DE LA FAUNE SAUVAGE FRANCAIS

Même si les centres de sauvegarde sont pour la plupart généralistes, certains sont référents, pour l'accueil de certaines espèces ou catégories d'espèces qui nécessitent des installations spécifiques : loutre, félins, grands rapaces,...

Ainsi, par sa spécialisation, Hegalaldia a déjà reçu des grands rapaces mais aussi des oiseaux marins, des rapaces de taille moyenne... en provenance d'autres centres, après stabilisation dans ces structures.

De même, si Hegalaldia recevait certaines espèces comme de la loutre d'Europe par exemple, l'animal, après stabilisation, serait transféré dans le centre référent (CRSFS à Tonneins (47)).

DU CENTRE DE SAUVEGARDE DE LA FAUNE SAUVAGE D'HEGALALDIA VERS LE SITE DE RELÂCHER

Situé « Entre Océan et Montagne », le Centre de Sauvegarde d'Hegalaldia accueille une diversité d'espèce très importante (espèces migratrices ou non en ce qui concerne les oiseaux) en relation avec la diversité de milieux qui caractérise l'étendue de son secteur d'intervention (espèces marines, terrestres de plaines et montagnardes, ...).

De ce fait, il est indispensable de savoir s'adapter aux exigences écologiques de chaque animal lors de la remise en liberté. Pour certaines espèces, pour lesquelles il n'est pas obligatoire qu'elles soient réinsérées sur leur site de découverte (hérisson, buse variable, chouettes hulotte et effraie, bondrée, tourterelle turque, etc), elles sont relâchées, soit sur le site même du centre, soit d'autres sites en étant toujours attentif à ce que le milieu soit adapté. En effet, il serait aberrant, pour certaines espèces, de systématiquement ramener l'animal d'où il vient, surtout quand le secteur de découverte se situe à plus d'1h de route du centre : raisonnement écologique d'une part, économique d'autre part, mais aussi de temps, sans oublier un stress inutile pour l'animal.

Pour les espèces strictement montagnardes et/ou rupestres nous nous déplaçons pour les relâcher prioritairement sur leur site de découverte pour des espèces comme le gypaète barbu, le hibou grand-duc, le vautour percnoptère adulte, etc ou sur des sites adaptés pour le vautour fauve, les vautours percnoptères jeunes ou immatures (dortoir), etc.

Le plus souvent, les oiseaux marins sont relâchés sur les plages de la côte basque, voire sud des Landes quel que soit leur lieu de découverte ; toutefois, le mode de vie de certaines espèces de goélands (leucophaea,...) et de mouettes (rieuses) permet de les remettre en liberté plus à l'intérieur des terres, par exemple, en bordure des fleuves Adour et Nive où ceux-ci se concentrent spontanément.

Les échassiers (cigognes, grues, hérons,...) seront réinsérés dans des secteurs où ils sont présents régulièrement : zones humides, ...

Pour les relâcher des jeunes, 2 solutions sont possibles :

- soit un relâcher « normal » après apprentissage de la chasse sur proies vivantes. Cette méthode est utilisée par exemple sur les chouettes chevêches,
- soit la méthode de relâcher « au taquet » avec des taquets situés sur le centre, ou des taquets décentralisés (qui nécessitent une déclaration en préfecture) ; ces derniers sont mis en place pour éviter de « saturer » le secteur du centre de sauvegarde avec de nombreux juvéniles. Ainsi, il pourrait s'avérer nécessaire de trouver des sites extérieurs au centre où installer ces taquets ; mais la distance de ces taquets au centre n'excèdera pas 20km afin de limiter les déplacements longs et la surveillance.

La méthode du relâché au taquet :

Le taquet est un « nichoir » ou un enclos, adapté à l'espèce considérée et placé dans un milieu adéquat. Une partie de ce nichoir est grillagée ou recouverte de filet afin que l'animal puisse s'imprégner du milieu environnant. A Hegalaldia, plutôt que d'utiliser des nichoirs, nous préférons placer des oiseaux dans des volières.

Pendant plusieurs jours voire semaines en fonction des espèces, on va leur apporter quotidiennement de la nourriture, en essayant le plus possible de passer inaperçu, pour éviter l'imprégnation.

Puis, passée cette période, on ouvre le taquet (qu'il soit nichoir, volière, enclos,...) et on continue d'apporter de la nourriture aux animaux relâchés. Petit à petit, ils vont apprendre à chercher leur nourriture par eux-mêmes et donc revenir moins souvent chercher la nourriture laissée à leur disposition. Quand ils sont totalement émancipés, le nourrissage est arrêté. La durée d'émancipation est variable en fonction de l'espèce.

ENTRE LE CENTRE D'HEGALALDIA ET LE LIEU OU LE SPECIMEN SERA AUTOPSIE, NATURALISE OU DETRUIT

Certains cadavres sont autopsiés, notamment ceux de Vautours fauves (*Gyps fulvus*), Gypaètes barbus (*Gypaetus barbatus*), Vautours percnoptères (*Nephron percnopterus*) et Milans royaux (*Milvus milvus*), dans le cadre du programme Pyrénées Vivantes, pour des analyses éco-toxicologiques. Dans ce cas-là, c'est la vétérinaire chargée de ces analyses ou des personnes membre du réseau et titulaires de la carte verte qui s'occupent du transport. Il peut arriver que nous transportions le cadavre d'une de ces espèces, par exemple jusqu'à sur le Parc national Des Pyrénées, lorsque nous sommes amené à nous y rendre pour des réunions ou autre.

Le MHN¹ d'Auxerre récupère également certains cadavres pour sa « collection ». Dans ce cas-là également, c'est la personne travaillant au Museum qui se charge du transport et qui effectue les demandes d'autorisations de transport à chaque fois. L'envoi vers cette structure se fait une fois par an environ.

Nous confions également des cadavres au MHN de Bayonne pour compléter sa collection. C'est le directeur du Museum qui se charge du transport et qui effectue les demandes d'autorisations de transport. Il peut arriver que ce soit nous qui transportions les dépouilles mais cela n'est pas la généralité.

Parfois nous sommes sollicités par des universités, des scientifiques...qui souhaitent avoir des dépouilles pour étudier : la génétique chez le pic vert, le contenu des estomacs des oiseaux marins, ...nous leur confions les cadavres uniquement si c'est eux qui viennent les chercher et qu'ils peuvent justifier du programme de recherche et des autorisations nécessaires.

Concernant la destruction des autres cadavres, lorsque nous avons la benne qui est pleine nous contactons l'entreprise Fersiobio qui se déplace dans les 48h.

¹ Museum d'Histoire Naturelle

Partie V : CONDITIONS DE TRANSPORT

Les Véhicules de l'association HEGALALDIA sont :

- un **Renault KANGOO dci blanc immatriculé 6447 YJ 64**
- un **Renault KANGOO bleu immatriculé DQ 813 FY**

Les deux voitures ont l'habitacle conducteur séparé de l'arrière du véhicule et sont logotisés au nom de l'association. Les véhicules sont régulièrement nettoyés et l'intérieur désinfecté, le poste de musique doit être éteints lors d'un transport d'animal vivant, et il est interdit d'y fumer.

Il arrive rarement que les véhicules personnel des salariés soient utilisés pour les transports (véhicule en panne, en entretien chez le garagiste ou déjà en déplacement...) dans ce cas les mêmes consignes s'appliquent.



Chaque animal sera transporté dans une caisse de transport de dimension adaptée à la taille de chaque espèce. Ils pourront être regroupés dans une même caisse si l'espèce le permet (par exemple hérissons). Les caisses seront équipées d'un tapis synthétique pour éviter aux animaux de glisser lors du transport. Les caisses sont « calées » dans le coffre pour ne pas bouger lors du transport. Si l'animal stress de trop une serviette est mis devant la grille pour assombrir l'intérieur ce qui a un effet apaisant pour les animaux.



Les échassiers seront transportés les pattes repliées sur elles même, emballés dans un drap scotché autour du haut et bas du corps, une chaussette sur la tête, et posé directement sur le sol du coffre (couverture en dessous pour assouplir) ou dans une caisse de transport.

Les reptiles et amphibiens seront transporté dans des bacs plastiques fermé ou non selon les espèces et les contenant avec soit de l'eau au fond (triton) ou juste une serviette humide (cistude).

Parfois les animaux sont transportés dans de simple carton. Ce cas de figure est assez fréquent lorsqu'il s'agit de récupérer un animal lors d'un déplacement et que nous n'avions pas le nécessaire dans la voiture ou pour éviter une manipulation sur un parking et éviter de faire échapper l'animal. Suite à un dépôt chez les vétérinaires, les animaux sont systématiquement mis dans des cartons fermés, percé de petits trou et annotés avec l'espèce présente à l'intérieur.

Partie VI : ENGAGEMENTS D'HEGALALDIA

Conscient qu'il s'agit là d'une demande de dérogation à transporter des espèces protégée, et d'une demande de détention d'espèces ministérielles à fort intérêt patrimonial Hegalaldia s'engage à tout mettre en œuvre pour être digne de la confiance accordée par les administrations de tutelle.

En tant qu'association de protection de la nature, Hegalaldia défends des valeurs et une éthique, tout ce qu'elle entreprend vis à vis des animaux se fera dans leur intérêt et dans le respect de la vie animale.

BILAN ANNUEL

L'Association HEGALALDIA s'engage à fournir un bilan annuel d'activité aux DREAL des départements concernés par l'autorisation de transport.

RESTITUTION DE L'AUTORISATION

L'Association HEGALALDIA s'engage restituer les autorisations à la demande justifiée de l'administration.

Partie VII : AUTORISATION DE DETENTION

Présentation du centre

La structure a été construite sur un terrain d'environ 3 ha, dont 1 ha est clôturé pour l'activité du centre de soins. La clôture est hermétique et mesure 1m80cm de haut empêchant chevreuil et autres animaux de s'introduire dans la structure.

Deux bâtiments en dur

Le bâtiment principal, construit en bois sous le label HQE (Haute Qualité Environnementale) est composé de 7 pièces : un bureau, des sanitaires, une salle de pause, une cuisine destinée aux préparations alimentaires pour les animaux, une unité d'infirmier et de lavage, deux pièces de détention des animaux en soins.

Toutes les pièces sont reliées à une VMC centrale, équipées d'un radiateur et de prise électrique.

1/-L'unité d'infirmierie et de lavage

De dimensions de 10,74 m² cette pièce est utilisée pour l'examen, les soins quotidiens des animaux et de pièce de lavage (oiseaux mazoutés, animaux souillés...)

Les murs et le sol sont recouverts de carrelage facilement lavable et désinfectable. Les peintures sont étanches et lessivables.

Cette pièce se compose :

- d'une grande paillasse en inox pour poser couveuse, éleveuse, inhalateur..
- d'un meuble pour ranger les registres officiel et documents concernant les animaux en soins (fiche de soins, réglementation, guide ornithologique...)
- deux meubles à tiroir où sont rangés la plupart des médicaments, les seringues, aiguilles... le tout surélevé pour faciliter le nettoyage dessous
- une table d'examen en inox équipé d'une lampe loupe, table ajustable en hauteur et dissimulant un bloc de lavage pour laver les oiseaux.
- trois armoires permettant le stockage du matériel médical,
- un robinet thermostatique qui permet d'avoir de l'eau à température constante lors du lavage des animaux,
- un petit réfrigérateur destiné à conserver les médicaments au frais
- une machine à laver le linge, (celle-ci est mise sur pause lors de soins)
- poubelles : 1 pour les déchets classiques de soins (compresse, pansements...) une jaune spécifique pour les aiguilles

2/-La cuisine

De dimensions de 6.03 m² cette pièce est utilisée pour les préparations alimentaires des animaux, la vaisselle. Les murs et le sol sont recouverts de carrelage facilement lavable et désinfectable. Les peintures sont étanches et lessivables.

Cette pièce se compose

- d'un double évier en inox très profond pour pouvoir mettre tout le sal dans un bac et ne pas se faire mal au dos.
- un grand réfrigérateur destiné à conserver la nourriture du jour,
- étagères et petits placards pour ranger le matériel,
- matériel divers : bouilloire, mixeur, couverts, micro-ondes, ...
- poubelles qui sont vidées tous les soirs, nous avons mis en place une poubelle spécifique pour les aliments et restes carnés, celle-ci est fermé et mise en chambre de congélation tous les soirs afin d'éviter le développement d'asticot et éviter les mauvaises odeurs.
- aliments : graines, boîte, pâtée insectivores...tout est mis dans des contenant hermétiques pour éviter l'humidité et l'altération des produits

3/- Les unités de stabilisation et de réhabilitation

De dimensions d'environ 11m² chacune, ces pièces sont utilisées pour maintenir les animaux qui ont besoins de soins régulier ou journaliers. Les animaux sont maintenus dans des cages, des caisses de transport ou des aquilux selon les pathologies et les espèces. Les murs et le sol sont recouverts de carrelage facilement lavable et désinfectable. Les peintures sont étanches et lessivables.

Ces deux pièces ont la même fonction à la seule différence que la pièce de stabilisation n°2 sert d'avantage pour les oiseaux marins en hiver et de pièce chauffée pour les jeunes le reste du temps. C'est d'ailleurs pour cela que nous avons choisi de peindre un pan de mur rouge (couleur chaude) pour créer un effet mémo-technique pour nos nombreux et divers bénévoles. Elles sont séparées par une porte coulissante.

II/-Le bâtiment annexe

Le bâtiment annexe est également fait en bois sous le label H.Q.E et est équipé de panneaux photovoltaïques permettant de préchauffer l'eau que nous utilisons au quotidien. De 80 m² ce bâtiment possède l'électricité et est composé de box de contention, d'une nursery, d'une chambre de congélation, d'espaces de rangement et d'un atelier. Dans le couloir central, est insérée une évacuation qui permet d'évacuer les eaux de nettoyage du bâtiment. Il y a deux portes, une sur la façade d'entrée et l'autre sur la façade en face.

II-1/-Box de contention

Ils sont au nombre de 6 et sont destinés à la pré-réhabilitation ou à la réhabilitation (en fonction des espèces et des causes d'accueil) des oiseaux et des mammifères. Faits de parois lisses, ils sont facilement nettoyables, puisqu'une légère pente du sol permet l'évacuation des eaux dans la rigole centrale. Les boxs sont munis de fenêtre comblées par du filet côté intérieur et de grillage côté extérieur. Le grillage en extérieur c'est pour empêcher les rats de rentrer et le filet souple à l'intérieur pour éviter que les oiseaux s'abîment les ailes. Cette problématique concernant les rats est récurrent sur un centre de soins, et nous devons constamment garder ce phénomène à l'esprit dès que nous souhaitons réaliser une structure car ils se faufilent dans de tous petits trous et grignote même le béton pour arriver à leurs fins et en tant que bon écolo, nous avons du mal à utiliser des raticides !

Les box ont des tailles différentes :

-1 box de 3×2×2m (G1), actuellement il sert de salle de stockage (serviette aquilux...)

-1 box de 2×2×2m (D1), relié par une chatière à un enclos extérieur couvert de 2×2m qui lui-même est relié à un autre enclos extérieur de 2×4m non couvert. Cette installation est destinée principalement aux hérissons, mais également aux lagomorphes,

-1 box de 2×2×2m (D2), -1 box de 4×2×2m (D3), -1 box de 2×2×2m (D4), qui est utilisé également comme taquet à écureuil. De ce fait, les fenêtres sont comblées par du grillage (car le filet serait grignoté). Une grosse corde relie ce box à la rangée d'arbres située en face des volières de 26 m afin que les jeunes écureuils puissent effectuer les allers-retours nécessaires entre le D4 et les arbres jusqu'à leur totale émancipation.

Chaque box a été équipé de « v » fixés aux parois pour pouvoir y encastrier des perchoirs de différents diamètres, fait de tube pvc, recouverts de moquette facile à défaire et à nettoyer.

Nous avons équipé chaque porte de verrou et mis du grillage sur les seuils de porte pour éviter le grignotage par les rats.

II-2/-La nursery

La nursery de petite taille, fait 2*2*2m

Elle est utilisée principalement, en saison, pour l'élevage des jeunes, mais également pour maintenir les reptiles et amphibiens en soins en terrarium. Elle dispose d'un radiateur électrique

III/-Les volières

De tailles, de formes et de dimensions différentes, les volières sont adaptées à la diversité des espèces d'oiseaux présentes dans le sud-ouest de la France.

III-1/-Les volières type « serre tunnel »

Elles sont au nombre de 4 : 3 de 26×7×3,20m et une de 50×9×4,20m.

Elles sont couvertes entièrement par du filet de mailles carrées de 25mm. Du brise-vue a été rajouté afin d'opacifier entièrement les façades et les côtés des volières sur 2m de haut.

Les perchoirs et l'aménagement des volières sont modifiés systématiquement en fonction des espèces qui vont les occuper.

III-1-a/-Volières de 26m

Deux d'entre elles sont utilisées essentiellement pour la réhabilitation des rapaces de tailles moyennes et petites (chouettes, faucons, buses, milans, vautour percnoptère,...), mais également de rapaces de plus grandes tailles (aigle royal, hibou grand-duc,...) et occasionnellement les vautours fauves.

La troisième est utilisée principalement pour les grands échassiers (cigognes, hérons,...), les anatidés et cygnes et les laridés (goélands). Occasionnellement, elle peut accueillir grand labbe, rapaces,... équipé de tout un réseau de mare elle a son eau régulièrement renouvelé par un système de récupération d'eau de pluie et de tranchée.

Chaque unité peut accueillir jusqu'à 30 individus, selon les espèces et le caractère de chaque individus. *Par exemple il nous est déjà arrivé de mettre des milans noir avec des buses variable bondrée, faucon crécerelle... alors que d'autre fois il va nous être impossible de mettre un autre individu quelque espèce que ce soit avec un milan noir car trop agressif.*

III-1-b/-Volière de 50m

Elle est principalement utilisée pour la réhabilitation des vautours fauves, et grand voiliers. Hors saison vautour (printemps, hiver) elle sert pour accélérer la rééducation de certains rapaces comme des faucons pèlerin, des buses, des milans...cette longueur de volière est très intéressante pour diminuer le temps de réhabilitation de certains rapaces.

Elle peut contenir 20 à 25 vautours fauves, ou autres oiseaux de tailles petite et moyenne

III-2/-La double volière chapiteau

Elle est composée de 2 unités accolées, qui ne communiquent pas entre elles : l'une de 5×5m, l'autre de 5×2m. Elles ont été construites avec des armatures de chapiteau données par une école. La façade séparant les 2 parties est opaque (filet+brise-vue).

Elles sont couvertes de filet de mailles carrées de 25mm. Du brise-vue a été posé sur l'intégralité des parois et une partie du toit (abris). Le sol est couvert de grillage anti-prédation remontant sur 20 cm pour l'unité la plus grande et sur 1 m dans la plus petite.

Elles peuvent avoir plusieurs fonctions : la pré-réhabilitation d'oiseaux (rapaces, oiseaux marins, échassiers,...) avant la mise en grande volière, la réhabilitation de colombidés et passereaux de tailles moyennes (tourterelles, pigeons, loriots,...), le maintien d'espèces d'oiseaux en hivernage (faucon hobereau,...),...

En fonction des espèces, l'unité de gauche peut contenir jusqu'à une vingtaine d'oiseaux (chouette chevêche,...), l'unité de droite jusqu'à une quinzaine (colombidés,...).

III-3/-La volière « ornithophage »

Cette unité, de dimension 6×4×4m, a été construite pour la réhabilitation des rapaces ornithophages (faucon pèlerin, autour des palombes, épervier d'Europe,...), d'où son nom, mais en fait elle est entièrement polyvalente.

Elle est utilisée aussi bien pour la pré-réhabilitation de rapaces de toute espèce, que pour le relâcher au taquet des rapaces nocturnes ou diurnes ; de ce fait, une trappe a été intégrée sur une des parois. Elle peut contenir, ici encore en fonction des espèces, jusqu'à une vingtaine d'oiseaux (chouettes hulotte et effraie, hibou moyen-duc,...).

III-4/-La volière « nocturne »

Cette volière de dimensions 5m*2.50m*2.40m de haut a été conçue pour la réhabilitation, suivie du relâché au taquet de jeunes rapaces (chouette, faucon, ...), mais, équipée de grillage au sol, elle est également très polyvalente et peut donc servir de transition avant la mise en grande volière.

Elle peut contenir une dizaine d'oiseaux.

III-5/-La volière « hivernant »

Il s'agit d'une volière carrée de 6×6×2,50m dont les parois sont en tôle, donc entièrement opaques. Le toit est recouvert sur une moitié par du filet de mailles carrées de 25mm, et sur l'autre par de la tôle, servant d'abri.

C'est une unité polyvalente :

- hivernage de certains rapaces migrateurs dont la réhabilitation n'était pas terminée au moment de la migration (faucon hobereau,...),
- pré-réhabilitation avant la mise en grande volière,
- réhabilitation totale pour certains individus,
- réhabilitation suivie du relâcher au taquet de certains rapaces.

Elle peut contenir, en fonction des espèces, jusqu'à une quinzaine d'oiseaux.

III-6/-La double volière en tôle

Elle est composée de 2 unités accolées de 10×10 m dont les parois sont en tôle, donc entièrement opaques. Le toit est recouvert sur une moitié par du filet de mailles carrées de 25mm, et sur l'autre par de la tôle, servant d'abri.

C'est une double unité polyvalente, tout comme certaines volières décrites précédemment (volières tôle, ornithophage, taquet) :

- hivernage de certains rapaces migrateurs dont la réhabilitation n'était pas terminée au moment de la migration (faucon hobereau,...),
- pré-réhabilitation avant la mise en grande volière,
- réhabilitation totale pour certains individus,
- réhabilitation suivie du relâcher au taquet de certains rapaces et corvidés.

Chaque unité peut contenir, ici encore en fonction des espèces, jusqu'à une vingtaine d'oiseaux.

III-7/-La volière « mammifères »

Dimensions : 3,5×5×1,9m sur la partie la plus basse et 3,5×5×2,25m sur la partie la plus haute.

Cette unité sert aussi bien de volière que d'enclos à mammifères carnivores de taille moyenne (type blaireau). Les parois sont en tôle. Le toit est en filet avec une partie abritée par une tôle. Elle dispose d'une trappe permettant une remise en liberté directement de la volière vers la prairie derrière le centre, évitant ainsi, le transport et donc le stress de l'animal. Cette méthode de relâcher correspond à quasiment toutes les espèces de par sa multitude de milieux différents : forêt, rivière, prairie...

Entièrement bétonnée au sol, recouvert de sable et/ou d'écorce de pin, les mammifères ne peuvent pas gratter pour s'échapper. Elle peut accueillir 10 oiseaux environ (rapaces ou corvidés,...) en fonction des espèces, et jusqu'à 4 gros mammifères (blaireau, etc).

III-8/-Les box volière

Dimensions :

au nombre de trois, ils sont identiques et ont été financés par la fondation Brigitte Bardot.

Les parois sont en bois traité. Une ouverture fermée par du grillage permet la circulation de l'air et une bonne luminosité.

Le toit est en filet et les deux bouts sont recouverts de tôle pour servir d'abris aux animaux et/ou à la nourriture.

Elles sont aménagées en fonction des espèces qu'on y met dedans. Cependant, la première, appelée « colombidés » est réservée pour les colombidés ; tandis que celle du fond, les « passereaux » est destinée pour les passereaux. Celle du milieu « polyvalente » sert à un peu tout le monde (un vautour fauve, un épervier, une chouette...).

On ne mélangera pas des passereaux avec des turdidés, et les colombidés doivent rester isolés aussi. En effet, nous avons constaté que les merles, de par leur agitation, font paniquer les petits passereaux et ceux-ci volent sans arrêt et meurt d'épuisement. Les colombidés, notamment les tourterelles paniquent aussi très facilement. A ce titre une gestion des chats errants est indispensable car ceux-ci, en montant sur les volières, crée une véritable panique mortelle pour les oiseaux, les oiseaux se cognent ou s'épuisent dans la volière.

IV/-Les piscines

Elles sont au nombre de 2 et sont utilisées pour la réhabilitation des oiseaux marins et autres oiseaux d'eau :

-la piscine rectangulaires du fond L=4m, l=2m, h=80cm.

Il s'agit d'une piscine zodiac bleue classique à laquelle nous avons rajouté un cadre en tubulure métallique, fermé le toit par du filet et les parois sont fermés et opacifiées par du brise vue souple pour éviter les blessures et le stress. Elle dispose d'un perchoir amovible. Une face latérale peut s'ouvrir pour permettre d'attraper l'oiseau ou mettre de la nourriture ou pour nettoyer la piscine.

Cette unité peut accueillir 5 fou de bassan ou 12 guillemots...

-la piscine rectangulaires de devant L=4m, l=2m, h=80cm

La structure du bas est montée en parpaing sur une hauteur de, la fausse est recouverte d'un liner très épais pour piscine. On accède à la piscine par 3 marches, on surplombe donc les oiseaux. On peut se déplacer sur un L ce qui permet d'attraper les oiseaux très facilement même lorsqu'ils sont à l'eau. Une rambarde opaque faite de liner permet d'être en totale sécurité puisque nos jambes sont ainsi protégées. Un tuyau pvc percé de plusieurs petits trous permet un écrémage parfait en surface. Une pompe surpuissante est installée en plus de la pompe à filtration sable pour permettre de créer un remous, du courant et ainsi augmenter la capacité d'accueil de cette structure et améliorer les conditions de réhabilitation des oiseaux marins les obligeant à nager à contre-courant. Cette activité a un réel impact sur leur moral !

La partie du haut est faite avec un cadre de poteaux en bois, fermés par du brise vu. Le toit est fait de filet et une partie est recouverte de brise vu pour abriter les animaux.

Cette unité a accueillis déjà 8 fou de bassan et 4 grand labbe en même temps. Elle convient également aux guillemots, mouettes... (20 petits oiseaux environ)

Les deux piscines fonctionnent :

-en circuit fermé à l'eau douce, pas salé (raison financière, d'entretien et problème pour les oiseaux marins non étanches),

-avec une lampe à Ultra-Violet qui permet de tuer les bactéries et les algues, diminuant ainsi l'utilisation de chlore.

-avec une pompe à filtration à sable.

Leur entretien doit se faire au moins une fois par jour (nettoyage des filtres, mise à niveau de l'eau, ...) et doivent être de toute les attention lorsque les oiseaux marins sont en piscine, notamment par temps de chaleur car l'eau monte en température et les graisses de poisson remontent à la surface, graissant de nouveau l'oiseau.

V/-Les enclos

Ils sont utilisés principalement pour la réhabilitation des petits mammifères.

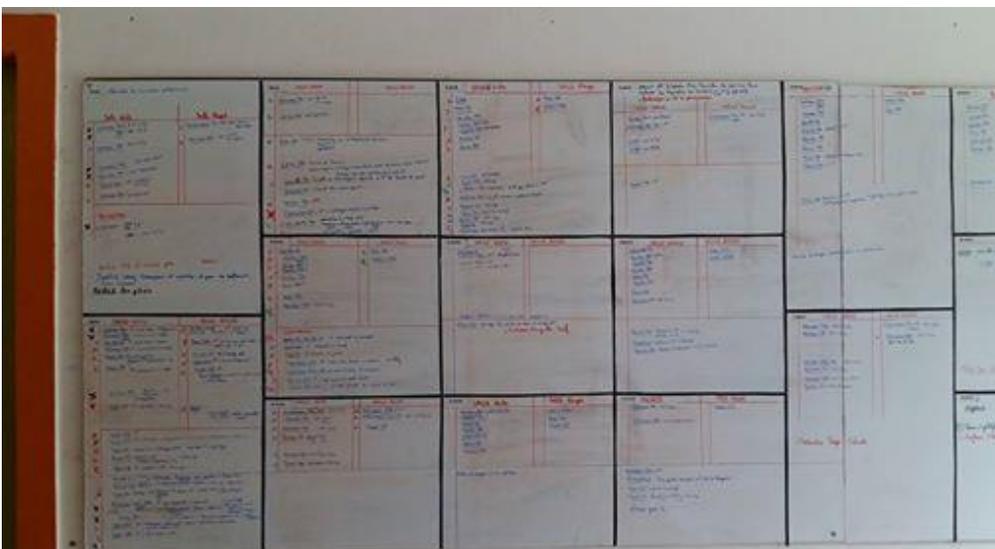
-L'enclos à petits mammifères est composé d'un box de contention (D1) de 2x2x2m relié par une chatière à un enclos extérieur couvert de 2x2x1,85m (grillage enterré de 20cm), lui-même relié par une ouverture à un autre enclos extérieur non couvert de 2x4x1m. Cette unité peut accueillir jusqu'à une trentaine de hérissons ou une quinzaine de lapins de garennes, etc

-Le bassin de réhabilitation Conçu pour la réhabilitation de la Cistude d'Europe. Il est composé d'une mare située dans un enclos grillagé ovale dont le grillage est enterré de 20cm.

Dimensions : -Mare : 2,70x3,50m ; 1m de profondeur sur son point le plus bas
-Enclos : 6,70x3,50m ; grillage : 85cm de hauteur

V/-soins et nourriture

Nous avons un classeur de protocole qui a été travaillé avec notre vétérinaire sanitaire. Ce classeur nous permet d'utiliser des médicaments dans un cadre défini. Ainsi le responsable capacitaire a formé son équipe salariale selon les protocoles établis. Tous les salariés soigneur Mme LEMONNIER Mélissa, MR MAURY (capacitaire) et Mme MAURY Céline sont aptes à prendre en charge un animal sauvage en détresse. Le diagnostic de l'animal est systématiquement fait par un soigneur animalier, il arrive que nous le laissons faire à nos étudiants mais sous contrôle, la fiche de soins est remplie et les consignes de soins notées au tableau, photo ci-dessous. Les soins complexes sont réalisés par les soigneurs animaliers et le reste est fait par le personnel aidant (stagiaires, bénévoles...), sous vérification. Le soigneur animalier fait évoluer les soins selon l'état de l'animal et donne les consignes au personnel aidant.



Fiche de soins Hegalaldia

Mois :
 Animal n° :
 N° registre :
 R : P :

Date d'entrée sur le centre :		Rapatrieuse / Rapatrieur :	
Date et COMMUNE de découverte			Vétérinaire :
Nom, prénom		Tel :	
Soins avant l'accueil			

Espèce : Cause accueil : Sexe : Age :

Diagnostic et soins à l'arrivée :

Poids : Température : Bague/ marque :

Déshydratation : Vision oculaire :

Parasitisme :

Diagnostic :

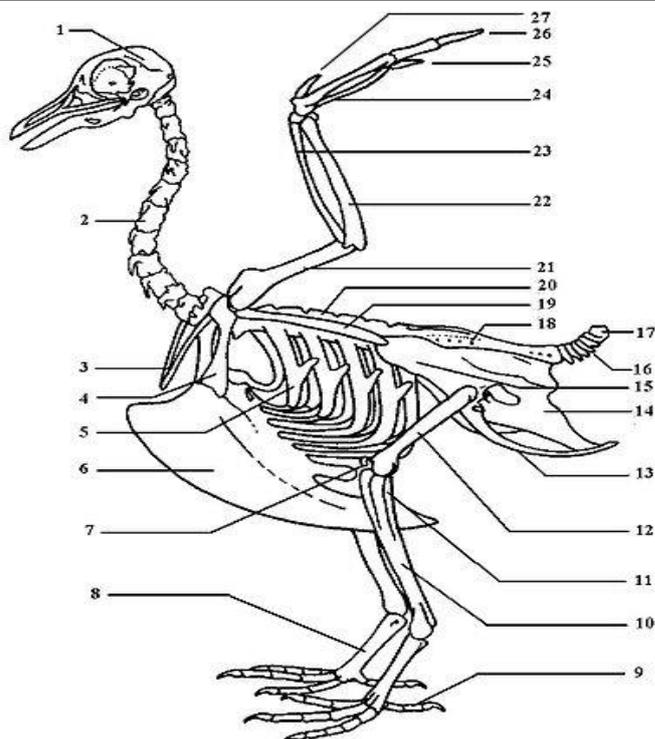
Traitement du / / inclus au / / inclus

Bandage du / /

Soins :

Etat de chair :

	
<input type="checkbox"/> excellent	<input type="checkbox"/> bon
	
<input type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> maigre
	
<input type="checkbox"/> cachexie	



DEVENIR	Relâché	Transf	Euth	M72	M.D.
Date					

NOURRISSAGE EXTERIEUR

- **Préparer les quantités nécessaires pour chaque volière :**

- Attention au nombre d'animaux présents dans la volière, adapter les quantités (exemple pour un pinson seul, une petite dose de graines à décortiquer).
- Attention si un soin est prévu dans la matinée sur un animal ne pas aller nourrir avant le soin.
- Etiqueter si besoin chaque gamelle pour chaque volière.
- Bien faire ce qui est noté. si marqué « en morceaux » couper en morceaux !

- **Préparer un arrosoir d'eau**

- **Se munir des clés des volières,** d'un bloc note et noter le nombre d'animaux qu'on est censé y trouver. On y notera aussi tout ce qui ne va pas (animal au sol, déchets...). Il est préférable d'être à 2 pour : > porter les gamelles et l'arrosoir > refermer derrière l'autre les SAS et portes des structures **(Toujours fermer le SAS avant d'ouvrir la porte d'une volière et inversement)**

- **Une fois aux volières :**

Compter et contrôler visuellement chaque animal. Toute personne qui est chargée de nourrir les extérieurs doit savoir combien d'animaux se trouvent dans la volière. Tout problème ou doute concernant l'état de santé d'un animal ou sur l'état de la volière doit être automatiquement signalé au responsable soin. Donc ne pas nourrir. Il faut aussi noter les restes pour pouvoir adapter la quantité les jours suivants.

- **Nourrir :** Tous les jours il est primordial de nettoyer la volière, retirer les déchets et gamelles de la veille, changer l'eau (brosser les gamelles). **Ramasser les déchets signifie gratter, curer ramasser nettoyer. Si vous laissez des déchets carnés, les mouches viennent et pondent, les asticots se développent et l'animal aura des asticots qui le mangeront de l'intérieur**

- **Carnivores diurnes :**

Déposer les poussins ou la viande sur les plateformes de nourrissage, sur les perchoirs pour les rapaces. Jamais dans les hautes herbes ou dans les branchages (on ne les retrouve pas et pourrissent dans la volière). Si un animal ne vole pas, on ne mettra pas en hauteur.

- **Carnivores nocturnes :**

Matin : Ramasser les déchets + eau propre / Soir : Nourrissage. Idem diurnes

- **Granivores/insectivores :** colombidés, passereaux, merles,...

Mettre une quantité raisonnable de graines ou pâtée + vers de farine en fonction du nombre d'oiseaux.

Attention à la hauteur des gamelles, pas trop hautes mais pas trop basses (les VF s'échappent).

Exemple : 1 cuillère à soupe pour un rouge gorge, 3 cuillères pour un merle.

- **Vautours :** s'ils ne sont pas à nourrir tous les jours, il faut impérativement que leur eau soit changée et propre tous les jours. Lors du nourrissage (voir avec un responsable), retirer les déchets.

- **Hérissons :** Matin : Retirer gamelles de la veille, recharger en croquettes (pas trop), eau propre.

Soir : Déposer la gamelle de mélange, vérifier croquettes et eau.

- **Retour des volières :** remettre les clés en place, noter son nom sur le tableau de nourrissage.

Donner le papier récap au responsable pour mettre en place les changements

Ne jamais aller nourrir au fond des volières. Cela engendre du stress pour les animaux, le stress provoque des crises cardiaques ou accidents inutiles

Toujours refermer correctement les volières. Le cadenas et le SAS s'il y en a un.

QUANTITES JOURNALIERES de POUSSINS

Catégorie oiseaux	POUSSINS (quantités approximatives)			OBSERVATIONS
	INFIRMERIE	BOX	VOLIERE	
Aigle royal	15-18	15-18	15-18	
Circaète JLB	7-8	7-8	7-8	Déclencher au serpent si nécessaire
Buse/milan/busard/aigle botté...	3-4	3-4	3-4	
Bondrée apivore	3-4	3-4	3-4	+miel régulièrement
Epervier d'Europe	1-2	1-2	1-2	
Autour des palombes	3-5	3-5	3-5	
Petits faucons (crécerelle, hobereau, émerillon,...), chevêche, petit-duc, élanion	1-2	1-2	1-2	toujours peler les poussins
Faucon pèlerin	3-5	3-5	3-5	
Hibou grand-duc	6 à 8 entiers	6 à 8 entiers	6 à 8 entiers	
Hibou grand-duc	6-8	6-8	6-8	
Chouette effraie/ Hiboux des marais et moyen-duc	1-2	1-2	1-2	
Chouette hulotte	3-4	3-4	3-4	
Spatule blanche	8 à 12 sans tête	9 à 12 sans tête	10 à 12 sans tête	Fonction du gabarit. Quand en soins, découper en morceaux au départ si nécessaire.et faire tremper dans de l'eau
Goélands leucopnée et argenté	6 à 8 E	6 à 8 E	6 à 8 E	
Goéland marin	6 à 10 E	6 à 10 E	6 à 10 E	
Cigognes blanche/noire	15 à 20 E + eau	16 à 20 E + eau	17 à 20 E + eau	
Héron cendré	8 à 12 entiers	8 à 12 entiers	8 à 12 entiers	
Héron pourpré	8 à 10 entiers + eau	8 à 10 entiers + eau	8 à 10 entiers + eau	
Grand labbe	6 à 8 entiers	6 à 8 entiers	6 à 8 entiers	